



AVIS DE CONSTRUCTION

Procédure Ordinaire
N° de dossier : 2026-00919-O

Requérant(s)	Vernier Immobilier SA, Rue du Stand 21L, 2856 Boécourt
Auteur du projet	Schindelholz Stéphane, Chemin des Adelles 8, 2800 Delémont
Description du projet	Rénovation et transformation du bâtiment comprenant l'aménagement de trois appartements, remplacement d'une fenêtre par une porte en façade sud, suppression d'une cheminée, transformations intérieures et remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure. Aménagement de 2 places de parc en gravier.
Cadastre(s), parcelle(s)	Delémont, 33
Lieu-dit, adresse	Route du Vorbourg, Route du Vorbourg 68, 2800 Delémont
Affectation de la zone	En zone à bâtir, Zone d'habitation, HAa
Plan spécial	Aucun
Dérogation(s) requise(s)	Aucune
Requête(s) spéciale(s)	--
Date de parution du JO	17.09.2026
Début de la publication	18.09.2026
Échéance de la publication	19.10.2026

Ouvrage

Dimensions : Bâtiment existant, dimensions inchangées.

Genre de construction : Matériaux : Façades : Existantes, sans changement. Toiture : Existante, sans changement.

Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 102 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 101 LATC : « Le propriétaire foncier qui tire profit d'un avantage particulier accordé à la suite d'une dérogation ou de toute autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

Delémont, le 14 septembre 2026
(réf.int. 66-2026)